

# LeMag

n° 14 - Novembre 2019

PONT-SAINTE-MARIE

[pont-sainte-marie.fr](http://pont-sainte-marie.fr)



## ► SÉCURITÉ

Un policier municipal supplémentaire pour la sécurité de tous  
**PAGE 7**



## ► CULTURE ET MANIFESTATIONS

Un éco-ciné dans le quartier du Moulinet  
**PAGE 8**



## ► POLITIQUE DE LA VILLE

Requalification du quartier Debussy  
**PAGE 9**



3

## EDITO

4

## ENVIRONNEMENT

- ▶ Des ateliers au verger pédagogique et conservatoire
- ▶ Des massifs et des bancs supplémentaires pour profiter du parc Lebocey
- ▶ Favoriser le compostage pour les habitats collectifs
- ▶ La gestion différenciée : adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace vert
- ▶ Les lauréats du fleurissement 2019

6

## ENSEIGNEMENT ET CITOYENNETÉ

- ▶ Une rentrée scolaire sous le signe de la nouveauté
- ▶ Un repas végétarien par semaine pour les enfants

7

## SECURITE

- ▶ Un policier municipal supplémentaire pour la sécurité de tous
- ▶ Agents de proximité : un plus pour votre sécurité
- ▶ Victime d'un cambriolage ?

8

## CULTURE ET MANIFESTATIONS

- ▶ Utopia : un éco-ciné dans l'éco quartier du Moulinet
- ▶ Manifestations à venir

9

## POLITIQUE DE LA VILLE

- ▶ Un dispositif unique dans l'agglomération au service des demandeurs d'emploi
- ▶ De Claude Debussy à Beyoncé
- ▶ Requalification du quartier Debussy : le quartier dévoile son nouveau visage

10

## ILS TRAVAILLENT POUR VOUS

- ▶ L'équipe d'animation Centre de loisirs et périscolaire

12

## ECONOMIE

- ▶ Véranda Rideau : un savoir-faire à vos mesures
- ▶ Spa Auto : un centre de lavage nouvelle génération
- ▶ Aqua Plaisir : piscines et spa écologiques
- ▶ José Beltramelli : un « pilote » au grand cœur !

13

## TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

- ▶ Un service mutualisé pour gérer les animaux errants
- ▶ Ecotoit : la plateforme de rénovation énergétique

14

## VIE ASSOCIATIVE

- ▶ Agis dans ma ville : créer du lien entre les habitants
- ▶ Papas, Mamans Pontois : une association de parents pour les élèves maripontains
- ▶ FCMT : nouveau nom pour nouvelles ambitions

15

## URBANISME - TRAVAUX

- ▶ Les derniers travaux de voirie
- ▶ Mise en place d'un règlement de voirie
- ▶ Prolongation du temps des arrêts minute
- ▶ Equipement de la fibre optique : objectif fin 2020
- ▶ Travaux de rénovation dans les équipements sportifs
- ▶ Aménagement de bancs rue du Moulinet

16

## ACTUALITÉS

17

## TRIBUNE POLITIQUE

18

## CONSEIL MUNICIPAL

19

## PRATIQUE

**Directeur**  
de la publication :  
Pascal LANDRÉAT

**Directrice**  
de la rédaction :  
Sandrine TOURNOIS

**Rédaction :**  
Sylvie VUE

**Mise en page :**  
La Renaissance

**Impression :**  
LA RENAISSANCE  
10150 PONT-SAINTE-MARIE

Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : 26-340/o  
NOVEMBRE 2019  
Tirage : 3000 exemplaires

Face au dénigrement quotidien amplifié tous les jours par les médias qui ne cessent d'accabler la France et les Français,  
 Face à la crise de confiance des Français envers les institutions,  
 Face aux épisodes contestataires de plus en plus récurrents,  
 Face à la violence qui se fait de plus en plus présente, même envers les élus de la République que sont les maires,  
 Face à certaines formations qu'elles soient syndicales, politiques, religieuses, qui ne souhaitent qu'une chose, semer le chaos,  
 Je souhaite, pour ma part, apporter un peu d'espoir et de confiance, en nous, en VOUS.



Parce que la place du travail au sein de notre société est centrale et que c'est par le travail que notre rôle au sein de la société prend son sens, la ville de Pont-Sainte-Marie propose depuis quelques mois un dispositif unique dans l'agglomération au service des demandeurs d'emploi.

Ce dispositif, le « Labo de l'Emploi », est un projet atypique et précurseur. L'objectif est d'aller vers les demandeurs d'emploi les plus en difficulté, et de les mettre en relation avec les chefs d'entreprise.

Paradoxalement, l'économie française connaît un regain d'activités mais les entreprises n'arrivent pas à recruter et ne peuvent donc pas honorer ou répondre, tout simplement, à certains marchés. Je rencontre régulièrement des chefs d'entreprise, souvent dépités, et qui baissent les bras, faute de trouver des collaborateurs. Régulièrement, ils me disent : « M. le Maire, nous avons des commandes, du travail en attente, mais nous ne trouvons personne à embaucher. Nous ne recherchons pas forcément des personnes qualifiées, nous nous engageons à les former, seulement nous recherchons des personnes volontaires qui souhaitent travailler ».

J'avoue que ce discours m'a interpellé plus d'une fois. Comment est-il possible qu'en France, où nous avons près de 3,5 millions de chômeurs, les entreprises n'arrivent pas à recruter ? Que pouvons-nous faire, à notre niveau, pour apporter notre contribution à ce qui paraît être une fatalité ?

Bien que l'emploi ne soit pas une compétence des communes, nous avons décidé d'agir.

La méthode que nous appliquons est simple : elle repose essentiellement sur l'Humain. Aussi, dans une perspective de remobilisation vers l'emploi, il faut redonner confiance et accompagner chaque personne. C'est la mission du « Labo de l'Emploi ». La force du dispositif réside dans la connaissance parfaite du territoire de la commune, la connaissance des familles et des demandeurs d'emploi. Notre choix assumé est de repérer et d'accompagner, individuellement, les « décrocheurs », celles et ceux qui ont abandonnés, qui n'ont aucune expérience professionnelle et qui souvent vont d'échec en échec. Mais nous avons une exigence : au-delà des moyens financiers et humains mis en place par l'Etat depuis plus de 30 ans à travers différents dispositifs, nous avons aujourd'hui non seulement une obligation de moyens mais une obligation de résultat.

Le « Labo de l'Emploi » doit servir de passerelle, de lien, entre les chômeurs et les entreprises. C'est la mission que nous nous sommes donnée : redonner l'envie, l'espoir, la confiance !

A toutes et à tous, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

**Pascal Landréat**  
 Maire de Pont-Sainte-Marie  
 Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

## ► Des ateliers au verger pédagogique et conservatoire

**Depuis quelques années, la ville ouvre au public son verger pédagogique et conservatoire.**

Le Verger de l'Ozeraie est un lieu phare de la politique de développement durable sur la commune, et notamment de la pédagogie pour les enfants. En effet, ce lieu regroupe une diversité de supports pour étudier l'environnement comme une roseraie, un verger conservatoire et un potager qui permettent de faire découvrir aux jeunes les divers fruits, légumes, fleurs et la façon de les cultiver. Pour cela la ville bénéficie du soutien de partenaires qui œuvrent à préserver et entretenir ce lieu. Celui-ci accueille également au cours de l'année des manifestations ou animations permettant de se rencontrer et d'échanger des connaissances, comme notamment la Fête du Verger.

Des ruches complètent également le site et sont gérées par le Centre d'Études Techniques Apicoles de l'Aube (CETA). Celles-ci permettent la production du miel de Pont-Sainte-Marie. Des animations théoriques en classe sont dispensées aux scolaires pour leur expliquer le fonctionnement d'une ruche et le rôle important des abeilles. Parallèlement, des ateliers théoriques et pratiques à visée du grand public ont lieu sur place lors des opérations de suivi, d'essaimage, de nourrissage ou de récolte. Pour assister à ces opérations, il est indispensable de porter une combinaison intégrale de protection et de s'inscrire auprès de l'association.

Des activités sont régulièrement organisées autour de la nature et de ses bienfaits. Que ce soit le centre de loisirs, les classes des écoles maternelle et élémentaire ou l'Outil En Main, ils bénéficient des connaissances de Bernard Fromont dont le dévouement au service du verger est connu de tous. Bernard Fromont est habitant de la ville, bénévole et surtout parrain du verger.



Récemment, le Centre de Loisirs, grâce à « goûte au jardin » est venu déguster les légumes et fruits du jardin au cours d'un bel après-midi des vacances d'automne.

« Visite dans le secret du potager » a également permis aux maripontains d'aller à la découverte des richesses du verger, avec ses nombreuses variétés de pommiers mais également de la roseraie et du potager.

L'association l'Outil en Main, dans le cadre de la découverte des métiers, organise des ateliers au verger, toujours avec l'aide précieuse de Bernard Fromont. Durant ces ateliers, les enfants viennent s'initier à l'art du jardinage, au travail de la terre et à l'utilisation des outils nécessaires à l'activité. Ils peuvent être fiers de leurs plantations de pensées effectuées qui ont illuminé ce lieu au début de printemps. Deux ateliers « Taille de rosiers » ouverts à tous permettent d'apprendre à optimiser les floraisons d'été.

**Verger pédagogique, rue de l'Ozeraie**  
Le site est ouvert en fonction de la présence des partenaires, et lors des événements ou animations qui sont communiquées.

### ► DES MASSIFS ET DES BANCS SUPPLÉMENTAIRES POUR PROFITER DU PARC LEBOCEY

Grâce au partenariat avec le Lycée de Croigny et le lycée agricole de Saint Pouange, la ville poursuit l'aménagement du parc Lebocey.

Les arbres abattus afin de sécuriser le parc sont ainsi devenus du mobilier urbain original. En effet, ils sont aujourd'hui utilisés comme bancs afin de ponctuer les ballades dans le parc et permettre aux habitants des haltes régulières dans ce lieu de 14 hectares.

De plus, afin de préserver la propreté du site et protéger la biodiversité, des poubelles supplémentaires ont été installées.

Enfin, grâce aux dons financiers de l'Association de Sauvegarde du Parc Lebocey, la ville a aménagé les deux entrées avec des arbres, des arbustes et des fleurs, afin de rendre celles-ci accueillantes.

La mairie remercie l'association Sauvegarde du Parc Lebocey pour le travail de vigilance et de respect effectué durant 40 années



### ► FAVORISER LE COMPOSTAGE POUR LES HABITATS COLLECTIFS

En 2018, Troyes Champagne Métropole a mis en place une démarche de compostage collectif et domestique sur les quartiers de l'agglomération. La ville de Pont-Sainte-Marie a donc souhaité que le quartier Debussy puisse bénéficier de cette initiative. Cette solution de compostage permet un traitement de proximité des déchets mais également de développer du lien social autour de cette activité. Un moyen écologique de valoriser les déchets alimentaires en les transformant en engrais et en diminuant la proportion dans les ordures ménagères. Un travail de concertation a eu lieu entre les services de la ville, le Conseil Citoyen et les services de Troyes Champagne Métropole afin de trouver le lieu le plus à même d'accueillir cette démarche. Gérée par le service gestion urbaine de proximité et le service environnement, cette action va inciter les habitants du quartier à recycler leurs biodéchets. La ville est donc à la recherche de bénévoles souhaitant s'investir afin de réaliser du compost, de réduire la quantité de déchets, de préserver l'environnement. Le compost à maturité sera ensuite distribué gratuitement pour servir d'engrais aux plantations des balcons et terrasses.

#### A savoir sur les composteurs individuels

Si vous demeurez dans une maison et que souhaitez un composteur individuel, vous devez effectuer votre demande auprès du service collecte de Troyes Champagne Métropole 03.25.45.27.30. Le matériel vous sera facturé 28 €.

**Si vous êtes intéressés par la démarche, prenez contact avec Mathieu Vaillot, à la Maison de la Concertation et du Projet au 03 25 46 67 44.**

## ► La gestion différenciée : adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace vert

**Dans le cadre du zérophyto rendu obligatoire pour les collectivités par le Ministère de l'Environnement depuis le 1er janvier 2017, une gestion différenciée des espaces publics communaux a été mise en place.**

Les insecticides, les fongicides et les herbicides sont appelés produits phytosanitaires car ils ont un impact négatif sur l'environnement. La mairie a mis en place depuis 2001 une politique forte en matière de développement durable. Elle s'est toujours conformée aux réglementations qu'elles soient en matière de protection des agents ou en gestion raisonnée des espaces verts qui limite l'utilisation de ces produits et préserve la biodiversité.

Concrètement, pour répondre à cette nouvelle réglementation, des modifications de l'entretien des espaces verts ont été instaurées. Le désherbage se fait désormais manuellement ou mécaniquement sans utilisation des produits chimiques. La gestion des espaces verts est donc devenue plus complexe et plus énergivore en temps de travail humain. Cependant, des solutions sont apportées afin de rationaliser et d'optimiser les ressources humaines, matérielles et financières.

### La commune agit pour plus de nature

Dans un premier temps, la mairie a dû recenser tous les espaces verts et mener un inventaire des espèces existantes dans chaque espace. En effet, chaque espace vert n'a pas besoin du même entretien. Aussi, la ville va gagner du temps et réguler le travail des agents. De plus, elle participe à la protection du patrimoine naturel.

Par exemple, une utilisation plus importante de paillage dans les massifs permet de limiter les interventions de désherbage. Des fauches tardives des espaces « champêtres » à l'aide d'un broyeur, permettent un gain de temps et une préservation de la faune et de la flore. L'enherbement de certains espaces minéraux (places de parking, cheminements, pourtour des arbres) permet de proscrire l'utilisation de traitements et limiter la pollution.

Il faut que chacun accepte cette évolution, et ce, pour l'intérêt de tous. Il est donc essentiel d'éduquer le public à l'importance du respect de l'environnement et transmettre les principes de développement durable.

Aussi, la ville a mis en place, depuis cet été, des panneaux explicatifs sur l'ensemble de la ville. Intitulés « La commune agit pour plus de nature... », 5 thèmes sont abordés : l'enherbement plutôt que le désherbage, les pieds des arbres enherbés, la tonte différenciée, les fauches tardives et l'absence d'utilisation de pesticides. Il faut donc accepter la présence de certaines herbes folles sur la ville afin de favoriser le retour du patrimoine paysager pour favoriser les écosystèmes existants et la biodiversité. Surtout qu'avec l'évolution du climat, la lutte contre les espèces invasives, l'augmentation des surfaces acquises par la ville, la mairie devra se concentrer sur de nouvelles tâches et donc des charges de fonctionnement supplémentaires qui pèseront sur son budget.



## ► Les lauréats du fleurissement 2019

**C'est sous un ciel plutôt clément que la remise de prix de fleurissement a été faite le samedi 28 septembre.**

Malgré les chaleurs caniculaires et le manque de pluie de l'été, les maripontains ont continué à fleurir leur jardin, balcon et fenêtres pour le plaisir de tous. 50 lauréats étaient conviés à cette manifestation couplée avec la Fête du verger de l'Ozeraie. L'occasion de découvrir ce site préservé et les différents acteurs soucieux de la conservation du lieu. Félicitations à tous les participants, quelle que soit leur place dans le classement.

### CATEGORIE MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE :

- 1<sup>er</sup> M. et Mme Didier SCHERER  
 2<sup>e</sup> M. et Mme Michel ROQUIER (3<sup>e</sup> au niveau des lauréats des 25 communes composant le Comité de tourisme de la Région de Troyes. Ils ont été proposés au classement départemental dont nous n'avons pas encore les résultats)  
 3<sup>e</sup> M. et Mme Guy DELAVENNE



### CATEGORIE BALCON

- 1<sup>er</sup> Madame Yvette PINKOWICZ  
 2<sup>e</sup> Madame Marie Noëlle MARCHAND  
 3<sup>e</sup> M. et Mme Alain ADAM

### CATEGORIE MUR ET FENETRE

- 1<sup>er</sup> Madame Dewette ROBERT  
 2<sup>e</sup> M. et Mme Jacky GUERINOT  
 3<sup>e</sup> Madame Sylvie BOURGEOIS

### CATEGORIE HABITAT COLLECTIF

- 1<sup>er</sup> M. et Mme Paul TACHENET  
 2<sup>e</sup> M. et Mme Ferdinand NEYNER  
 3<sup>e</sup> M. et Mme Pierre ROUSSEAU

## ► Une rentrée scolaire sous le signe de la nouveauté

**En ce 2 septembre, ils étaient près de 470 élèves à être accueillis à l'occasion de la rentrée scolaire 2019.**

Une des nouveautés de cette rentrée est la scolarité rendue obligatoire pour les enfants de 3 ans et le dédoublement des CP. Les élèves de maternelles ont été chouchoutés par les 13 enseignants, dirigés par Marie-Victoire LARQUET, ainsi que par les ATSEM, agents de la ville mis à disposition des enseignants sur les heures de classe.

En parallèle et conformément à la priorité donnée à l'école primaire par le Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, deux salles destinées aux CP ont été mises à disposition afin de pouvoir dédoubler les classes existantes. Ce sont 19 enseignants et un psychologue scolaire dirigés par Franck DESEYNE qui ont la charge d'assurer l'apprentissage aux jeunes maripontains.

### **Du matériel numérique comme outil pédagogique**

Cette rentrée a été l'occasion d'apporter aux enseignants et aux élèves un confort pédagogique en équipant de nouvelles salles en classes mobiles, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire. La classe mobile en tant qu'outil pédagogique numérique permet une interaction plus personnalisée entre enseignants et élèves. Elle facilite aussi le travail de groupe. La classe mobile est utile pour aider les enfants à se dépasser, à acquérir de nouvelles connaissances, à travailler en équipe, à apprendre l'autonomie. Dans une société où le monde du travail ne peut plus se passer de l'informatique, la classe mobile contribue à développer chez les enfants les compétences qui leur seront utiles au moment d'entrer dans leur vie professionnelle. Ainsi, les enseignants ont à leur disposition un outil qui les aide à travailler au plus près des difficultés particulières que peut rencontrer l'élève. C'est donc un moyen de rendre l'enseignement encore plus efficace pour une meilleure réussite de tous. Par ailleurs, ces classes ne génèrent plus de déplacements des enfants puisque c'est le matériel informatique qui est déplacé d'une salle de classe à l'autre.



En plus des classes mobiles, la mairie a complété l'équipement en tableaux numériques interactifs et procédé au renouvellement des manuels scolaires des CP.

### **Des travaux conséquents pour l'école élémentaire, rue Sarrail**

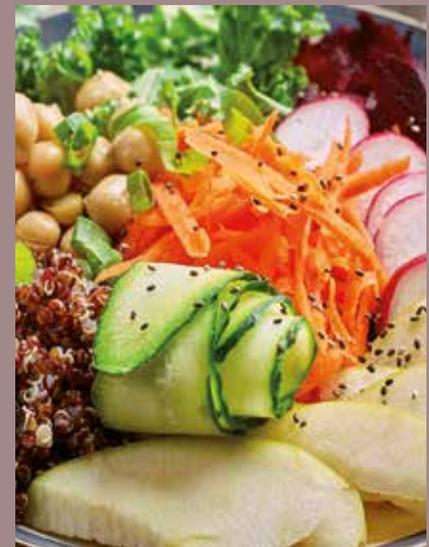
En parallèle, des travaux conséquents ont été effectués durant l'été pour un montant de près de 300 000 €. Comme tous les étés, durant les vacances scolaires, la mairie a procédé à l'entretien et la rénovation de bâtiments. De plus, en concertation avec les enseignants et en tenant compte de leurs priorités pour le bon fonctionnement des écoles, il a été procédé aux travaux suivants :

- La réfection complète des sanitaires du rez-de-chaussée dans le bâtiment de l'école élémentaire rue Sarrail pour les enfants et les adultes. Ces nouveaux sanitaires répondent ainsi aux normes d'hygiène et handicap.
- La réfection complète de la salle des maîtres, de la tisanerie et du bureau de direction



- Le tracé complet des terrains extérieurs
- La réfection des murs du couloir dans le bâtiment de l'école élémentaire rue Jean Jaurès
- Le réaménagement complet des classes de CP qui ont été dédoublées
- Le réaménagement complet de la médiathèque des écoles
- La création d'espace de stockage et la mise au rebut de matériels obsolètes
- Le remplacement de trois chaudières (dans les écoles maternelles et élémentaires côté Jaurès) pour un montant de 50 000 €. Ce nouveau matériel à condensation permettra des économies d'énergie conséquentes et surtout un meilleur chauffage dans les bâtiments concernés.

## ► Un repas végétarien par semaine pour les enfants



La loi Egalim votée par le Gouvernement, oblige toutes les cantines scolaires à servir un repas végétarien par semaine aux enfants depuis le 1er novembre 2019.

Aussi, notre prestataire l'ESAT de Saint-Parres-aux-Tertres fournit un repas par semaine composé de légumes, féculents, fruits, produits laitiers, mais sans viande ni poisson. Ces repas couvrent les besoins nutritionnels des enfants. En parallèle, le prestataire fait de la pédagogie avec des interventions pendant le temps du midi afin d'accompagner les enfants à manger « différemment ».

La loi Egalim fixe également comme objectif de proposer 50 % de produits issus de l'agriculture biologique à l'horizon 2022. Aujourd'hui, la ville propose 20 % de produits bio.

Au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2025, il sera mis fin à l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service de matière plastique dans les services de restauration collective d'établissements scolaires et universitaires, ainsi que des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Enfin, les collectivités doivent mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

**A savoir :** un repas végétarien est un repas sans viande, ni poisson, crustacés et fruits de mer. Les alternatives protéiques utilisées sont les légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots...) associées à des céréales (blé, riz, boulgour...), les oeufs, et les produits laitiers.

## ► Un policier municipal supplémentaire pour la sécurité de tous

**La ville de Pont-Sainte-Marie a fait le choix de renforcer l'équipe de la police municipale mutualisée en intégrant un nouvel agent.**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, Céline Mugot a rejoint la police mutualisée de Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-aux-Tertres, Rosières et Pont-Sainte-Marie. En parallèle, Julien Herblot, embauché par la ville de Saint-Julien-les-Villas rejoint l'équipe en remplacement d'un agent parti vers d'autres horizons. L'effectif passe ainsi de 7 à 8 agents qui assurent l'application des pouvoirs de police des maires sur ces quatre communes.

Les 8 agents travaillent sur les quatre communes. Ils circulent en véhicules bandés, VTT ou à pied.

### Les missions de la police municipale mutualisée

Placée sous l'autorité du maire de chaque commune, la police mutualisée a pour mission d'assurer l'ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. A ce titre, elle est chargée de faire respecter les arrêtés municipaux.

Les policiers municipaux sont assermentés et agréés par le Procureur de la République. Ils sont donc habilités à constater et à relever toutes les infractions à caractère pénal. Ils peuvent relever l'identité des contrevenants et les

verbaliser. Ils sont également autorisés à procéder à l'interpellation de l'auteur d'un flagrant délit, la personne interpellée étant immédiatement présentée à l'Officier de Police Judiciaire.

La police mutualisée travaille en étroite collaboration avec la Police Nationale, les sapeurs-pompiers, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs de sécurité. Sa mission principale est de sauvegarder le cadre de vie et la tranquillité de chacun en assurant notamment :

- la surveillance générale du territoire
- la sécurisation des périmètres scolaires
- la surveillance des manifestations
- la police des animaux (notamment le suivi des déclarations de chien dangereux)
- la gestion des conflits de voisinage
- la police du bruit
- la police de l'environnement
- les opérations tranquillité vacances
- la gestion des épaves

#### Police municipale mutualisée

##### Accueil du public :

Mairie de Saint Julien les Villas

rue de l'Hôtel de Ville

Tél : 03 25 71 79 40

De 8h00 à 20h00, du lundi au vendredi.

Une permanence téléphonique est assurée durant les horaires de service de la police mutualisée.

En dehors de ces horaires, contacter la police nationale en composant le 17.



## ► Victime d'un cambriolage ?

**Prévenez immédiatement votre commissariat de police, en composant le 17.**

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés : privilégiez, si vous le pouvez, le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements portés par les individus...).

### AVANT L'ARRIVÉE DE LA POLICE :

- Protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur
- Ne touchez à aucun objet, portes ou fenêtres...
- Interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité
- Ensuite, allez déposer plainte au commissariat de police
- Munissez-vous d'une pièce d'identité.
- Faites immédiatement opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers, et cartes de crédit dérobés. Et déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage ou une tentative de cambriolage est essentiel. Il permet en effet aux « cellules cambriolages » implantées dans chaque département de faire des regroupements et ainsi de favoriser l'identification des auteurs de ces délits. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes, formés en police technique et scientifique, qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et les indices.

### NUMÉROS UTILES :

**POLICE : 17 ou 112**

**Opposition carte bancaire : 0 892 705 705**

**Opposition chéquier : 0 892 62 32 08**

**Sachez que vous pouvez déposer plainte en ligne : [www.pre-plaintes-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plaintes-en-ligne.gouv.fr)**

## ► Agents de proximité : un plus pour votre sécurité

**La sécurité aux abords des écoles Sarrail et Jaurès est assurée par deux agents de la ville durant les périodes scolaires.**

Ils facilitent la traversée des enfants qui restent sous la responsabilité de leurs parents.

De 08 h 45 à 09 h 15 - Rue Sarrail et Avenue Jean Jaurès

De 11 h 45 à 12 h 15 - Rue Sarrail et Avenue Jean Jaurès

De 13 h 45 à 14 h 15 - Rue Sarrail et Avenue Jean Jaurès

De 16 h 45 à 17 h 15 - Avenue Jules Guesde et Avenue Jean Jaurès

Ils régulent également la vitesse et le stationnement des véhicules. Ils sont à votre service et à votre écoute afin d'améliorer la sécurité aux abords des écoles. Nous vous rappelons que l'ASVP (Agent Surveillance Voie Publique) est assermenté et peut verbaliser les contrevenants.



## ► UTOPIA : un éco-ciné dans l'éco quartier du Moulinet

**Pont-Sainte-Marie soutient la venue d'un cinéma art et essai sur son territoire. Objectif : répondre à une forte demande des amoureux du cinéma.**

Notre agglomération de 170 000 habitants souffre d'un déficit d'équipements cinématographiques, en particulier d'un cinéma d'art et essai. Cette analyse est étayée par un rapport du CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée) « Géographie du cinéma 2017 » qui explique que l'Aube est dans le top 10 des départements où le nombre d'écrans, de fauteuils par habitant et de salles art et essai est le plus faible.

Aussi, les élus de la ville se sont rapprochés d'une structure indépendante « Utopia Saintes Marie », porteuse d'un projet d'implantation d'un cinéma art et essai au sein de notre département. En effet, la ville soutient pleinement ce projet qui pourra s'inscrire dans sa politique culturelle, sans que cela impacte ses finances. Il est à noter que le projet est entièrement porté financièrement par UTOPIA. Depuis plusieurs années, la ville de Pont-Sainte-Marie consacre des efforts conséquents en matière d'animation culturelle afin d'éviter d'être transformée en « cité dortoir ». Des spectacles, des concerts, des expositions telles que Mosaïques, reconnue au niveau régional, ou Talents Pontois rythment régulièrement la vie de la commune. Pour accueillir ces événements, la ville dispose d'un équipement culturel récent : la Maison de l'Animation et de la Culture (regroupant la médiathèque, l'école de musique et une salle polyvalente) et d'une salle des fêtes.

### Créer du lien social

Dans la lignée des autres Utopia, celui de Pont-Sainte-Marie va perpétuer un savoir-faire et une ligne éditoriale enrichis de toutes ces années d'expérience. Ce cinéma ouvert 7 jours sur 7, viendra compléter l'offre culturelle de la ville et permettra de rayonner au-delà, sur l'ensemble de l'agglomération troyenne, voire du département.

Pour cela, la ville propose la mise à disposition d'un terrain de près de 2 000m<sup>2</sup>, situé sur l'éco quartier du Moulinet, actuellement en cours d'aménagement. Le cinéma sera mitoyen d'une halle patrimoniale qui, après réhabilitation accueillera diverses activités culturelles ou associatives. Il ouvrira sur un parc de deux hectares. Ce site possède de précieux atouts : il dispose d'un accès routier aisé et de transports en commun. Il est situé à proximité du centre-ville, de nombreuses structures municipales et de partenaires potentiels : écoles, collège, centres de loisirs, le tissu associatif conséquent, l'EHPAD, la Maison de l'Animation

et de la Culture... De fructueuses collaborations entre le cinéma et tous ces acteurs locaux permettront de renforcer la politique culturelle de la ville, de créer plus de lien social et d'agir comme une véritable locomotive pour le nouveau quartier.

Le cinéma sera conçu pour être économe et le plus vertueux environnementalement possible. Le choix des matériaux de construction sera guidé, tant que faire se peut, par l'ambition d'obtenir un bâtiment décarboné, bioclimatique, tourné vers les énergies renouvelables, favorisant les circuits courts et respectant le cahier de prescriptions mis en place par la ville au sein de l'éco quartier du Moulinet.

Les nombreuses et lourdes démarches administratives étant en cours, le projet pourrait voir le jour début 2021.

### ► A savoir

En parallèle du projet, l'association ARCEAU (Association pour le rayonnement du cinéma d'essai et d'art Utopia) s'est créée afin de soutenir l'implantation du cinéma dans notre département. Actuellement, près de 80 adhérents constituent l'association. Si vous êtes intéressés pour adhérer, vous pouvez vous adresser à la présidente Anna Zajac sur [anna.zajac@sfr.fr](mailto:anna.zajac@sfr.fr).

## Manifestations à venir

### ► SPECTACLE DE NOËL

**Samedi 14 décembre à 14 h**

Maison de l'Animation et de la Culture

10 rue Michel Berger

Gratuit sur inscription

au 03 25 82 81 29

### ► MARCHÉ DE NOËL

**Samedi 14 décembre**

**de 10 h à 18 h**

Salle Pont Hubert

10 rue Jean Jaurès

Animations festives, manège,

tombola, stands d'artisans,

restauration sur place, tour en

calèche avec le Père Noël...

Entrée libre



## ► Un dispositif unique dans l'agglomération au service des demandeurs d'emploi

**En partenariat avec la Préfecture de l'Aube et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), la ville a mis en place un dispositif à destination des maripontains en recherche d'emploi.**

Ce nouveau programme dénommé « le Labo de l'Emploi » est unique dans notre agglomération. Il est né de la volonté des élus maripontains d'aller à la rencontre des chômeurs en décrochage de recherche d'emploi n'ayant aucune expérience professionnelle et de les accompagner individuellement.

Grâce à des ateliers organisés au sein de la Maison de la Concertation et du Projet, les participants bénéficient d'une méthodologie pour construire un projet



Inauguration avec le Préfet Thierry MOSIMANN

professionnel stable. Ils sont accompagnés tant dans les démarches administratives que pratiques (telles que se rendre à un entretien d'embauche) dans leur recherche d'emploi ou de formation professionnalisante.

Le rôle principal des agents de la politique de la ville, et plus particulièrement de Sahim Sahli, est d'être des facilitateurs qui mettent en lien les demandeurs d'emploi, les institutions et les services ayant la capacité de leur apporter du soutien, des pistes de solutions et les employeurs. Leur grand atout est d'être sur place et de faciliter la mobilité.

Cette action doit s'inscrire dans une logique de parcours en articulation et

### Les chiffres clés

**Grâce à cet accompagnement :**

- 19 personnes bénéficient actuellement d'un CDD (dont 3 dans des collectivités locales)
- 8 personnes ont été embauchées en CDI (dont 7 en restauration rapide)
- 3 personnes sont en formation
- 4 personnes sont entrées dans le dispositif « garantie jeune » de la mission locale
- Inscrit au labo de l'emploi, un maripontain en inactivité depuis 2 ans pour raison familiale décroche un CDD d'insertion de 2 ans dans une structure locale.

complémentarité avec l'offre locale et ne se substitue pas aux missions du Point Conseil Emploi (PCE) et autres professionnels. Elle vise à accompagner de façon très personnelle et au cas par cas tous ces adultes en recherche d'emploi.

**Pour plus de renseignements :  
Sahim Sahli, responsable du Labo de l'emploi  
Maison de la Concertation et du Projet  
Les Bouleaux, rue Claude Debussy  
Tél : 03 25 76 36 15**

## ► De Claude Debussy à Beyoncé

En partenariat avec le bailleur social Mon Logis et l'Etat, la ville a fait réaliser une œuvre monumentale par l'artiste Argadol. Les murs de l'immeuble les Acacias, face à la Maison de la Culture et de l'Animation, ont pris récemment des couleurs. Une fresque longue de 50 mètres sur 3,5 mètres de hauteur a vu le jour grâce au talent de l'artiste graphiste Argadol. Le thème retenu pour cette œuvre d'art est apparu comme logique : la musique et les musiciens. Normal, quand l'immeuble est situé dans un quartier aux noms de rue comme

Claude Debussy, Michel Berger, Maurice Ravel ou Hector Berlioz. La mairie, le Conseil Citoyen et les jeunes fréquentant les lieux ont fait le choix des portraits suivants : Claude Debussy, Jacques Brel, Edith Piaf, Michel Berger, Aretha Franklin, Bob Marley, Madonna, 2PAC, Ray Charles et Beyoncé. Ces portraits représentent à eux seuls un condensé de l'histoire de

la musique. Après un mois de travail et quelques 600 bombes de peinture, la fresque habille maintenant la base de l'immeuble et fait écho à la MAC, lieu représentatif de la culture de notre ville.



## ► Requalification du quartier Debussy : le quartier dévoile son nouveau visage

En mai dernier et dans le cadre d'une réunion de concertation, les premières pistes de réflexion sur le visage futur du quartier Debussy ont été livrées aux maripontains. Dans un premier temps, le cabinet C3i a réalisé un diagnostic de l'existant de ce quartier bâti dans les années 70 et de fait, plus adapté au mode de vie actuel. Le premier constat est la nécessité d'ouverture de l'espace. En effet, le quartier est enclavé, comme replié sur lui-même. Le cabinet préconise donc de lui offrir une nouvelle respiration. Pour cela, des changements radicaux devront être réalisés, notamment :

- Rétrécissement de la chaussée rue Michel Berger afin de limiter la vitesse
- Agrandissement des trottoirs
- Aménagement d'une piste cyclable et cheminements piétons
- Démolition d'au moins une tour sur la place des 4 saisons
- Démolition de l'ancien centre social
- Démolition du centre commercial actuellement vide
- Transfert de cellules commerciales

à proximité de la MAC sur un axe passant

- Piétonisation de la rue Claude Debussy
- Création d'un parc urbain avec divers aménagements (jeux, fontaines d'eau...)
- Création d'une liaison douce avec la rue Robert Keller

La circulation automobile sera assurée par deux boucles de part et d'autre de la rue Claude Debussy. Le stationnement sera positionné en priorité sur l'extérieur. Ce projet d'envergure dont le coût est estimé à plus de 10 millions d'euros, changera radicalement l'organisation et le fonctionnement du quartier qui sera ouvert sur le reste de la ville. En attendant, une boîte à suggestions est à disposition de chaque citoyen afin d'affiner ce beau projet collectif. Vous êtes donc invités à vous rendre à la Maison de la Concertation et du Projet où le projet est visible sur télévision et ordinateur. Vous pouvez également rejoindre les différents groupes de travail mis en place sur les thématiques comme les espaces verts, le stationnement, le commerce... Projet également visible sur le site internet [www.pont-sainte-marie.fr](http://www.pont-sainte-marie.fr).



## ► L'équipe d'animation Centre de loisirs et périscolaire : une ambition éducative pour les enfants

L'équipe est située dans les locaux de l'EASC (Espace d'Animation Sociale et Culturelle) rue Sarrail, à proximité des groupes scolaires. Elle accueille les enfants de 3 à 11 ans durant le temps périscolaire.

Le bâtiment offre un équipement de qualité qui rassemble deux salles d'activités, une salle de peinture, une salle pour le matériel, une grande salle, une cuisine pédagogique et un jardin.

L'accueil des enfants débute dès 7 h 45 jusqu'à 9 h, heure à laquelle les élèves entrent en classe. L'équipe d'animation prend ensuite le relais de l'école à la pause déjeuner et pendant le temps de restauration scolaire soit entre 12 h et 14 h. Dès la sortie d'école à 17 h, l'équipe est de nouveau sur le front jusqu'à 18 h.

L'équipe d'animation travaille en étroite collaboration sur des objectifs forts permettant un environnement des plus favorables à la réussite des enfants,

en leur offrant à chacun un parcours éducatif de qualité, cohérent, avant, pendant et après l'école.

Les grands axes de travail sont les suivants :

- **Favoriser** la participation et l'implication des enfants dans l'animation locale en permettant aux enfants d'une même commune de se rencontrer dans un lieu neutre et convivial et de participer au dynamisme de leur commune en organisant par exemple des manifestations
- **Valoriser** la citoyenneté en suscitant l'expression et les choix des enfants, en favorisant la socialisation ou encore en développant la conduite de projets collectifs qui tiennent compte de chacun
- **Accompagner** les projets des enfants en permettant à chacun de vivre des expériences collectives
- **Promouvoir** le lien intergénérationnel en mettant en avant la solidarité et en apportant un soutien aux parents qui en ont besoin.

Pour cela, de nombreuses activités sont proposées aux enfants selon leur catégorie d'âge.

Cette année, des projets innovants et favorisant l'accès à la culture, au sport ou encore au numérique ont été mis en place. Par exemple, avec « Silence on tourne », les 6-8 ans ont ainsi pu réaliser, en collaboration avec le Centre d'Art cinématographique de la Ligue de l'Enseignement, un court métrage qui sera diffusé au CGR lors du festival du court métrage qui se déroulera en avril 2020. Les enfants ont ainsi pu se sensibiliser au 7<sup>ème</sup> art en travaillant sur l'écriture du scénario, la mise en scène, les prises de vue, le montage...

Les 8-10 ans ont, quant à eux, pu s'initier au théâtre avec la compagnie « Roulement de tambours », en travaillant à la mise en place d'une pièce qui sera jouée au mois de juin 2020 à la MAC.

Dans le cadre du projet UNESCO, avec « Graine d'Artiste », pendant les vacances de février et durant 5 séances, d'autres ont pu s'essayer à la peinture grâce à l'intervention de professionnels et proposer une exposition sur le thème « Traces et écritures dans l'Histoire ».

Enfin, la mise en place de camps de vacances est également une des priorités de ce service. Cet été, du 15 au 19 juillet, un séjour au camping de Dienville est proposé pour les 7-10 ans.

Tout au long de l'année, les projets et activités développés par le centre de loisirs ont pour objectif d'aider les enfants à acquérir un maximum d'expérience et de connaissances afin de s'intégrer dans la vie citoyenne de manière sereine, réfléchie et autonome tout en profitant de ce temps pour passer de bons moments. Ils leur permettent de se forger leurs propres opinions, de s'enrichir au niveau sportif, culturel.



Goûter Halloween



Séjour à Dienville



Atelier cuisine



Au poulailler



Sortie culturelle à Troyes



Séjour à Dienville



Au Bowling



## EN CHIFFRES

Près de **45** enfants accueillis en péri-scolaire ainsi que le mercredi

Près de **70** enfants accueillis pendant les vacances scolaires.

**107** enfants différents ont fréquenté les centres de loisirs cet été.

**3** séjours proposés durant l'été

**+ 10%** de la fréquentation

**4** soirées parents/enfants ont été organisées

**15** sorties pour des activités diverses



A la Médiathèque

▶ **CONTACT SERVICE ACCUEIL ET INSCRIPTION ESPACE D'ANIMATION SOCIAL ET CULTUREL**

**1 rue SARRAIL  
10150 Pont-Sainte-Marie**

**SECRETARIAT  
03.25.46.47.18  
periscolaire@pont-sainte-marie.fr**

**JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE  
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi  
De 8 h 30 à 12 h 30**

## L'EQUIPE :

**Anthony Candell, directeur**

Arrivé en juillet 2013 en tant qu'animateur stagiaire BAFA, il est aujourd'hui responsable de ce service mais également du Service animation du pôle politique de la ville, qui propose des activités pour les adolescents et les jeunes adultes.

Il a pour objectif principal de pérenniser les deux structures aussi bien au niveau de l'effectif d'animation que de la fréquentation des enfants. Pour cela, il veille à la qualité du service et des activités proposées.

Il a mis en place une équipe d'animation pleinement investie et concernée par les objectifs fixés chaque année. Aujourd'hui, il est heureux de constater que ce travail au quotidien et cet investissement ont fait augmenter la fréquentation du centre depuis 2 ans (+ 10 %). « Les retours des enfants et des parents sont très positifs et mon objectif principal est de rester le plus longtemps possible sur cette dynamique. Je suis très fier de mon équipe. »

**Les animateurs :**

**Jordan Garrick :** animateur référent pour les 3-5 ans

**Charline Bocchino :** animatrice référente pour les 6-8ans

**Sylvain Richard :** animateur référent pour les 8-10 ans

Ils sont présents dès 7h30 le matin pour commencer à organiser la journée. Ils s'occupent des enfants avant et après l'école, c'est-à-dire en période péri-scolaire ainsi que pendant l'heure du déjeuner en semaine et toute la journée les mercredis et durant les vacances scolaires.

En plus de prendre soins de vos chérubins, ils participent activement à l'élaboration des projets mis en place en début d'année. Ils sont force de proposition et veillent au bon déroulement de chacune des activités choisies. Ils prennent également part au CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) qui permet de donner une méthodologie de travail aux enfants, d'élargir leurs centres d'intérêt et d'éviter le décrochage scolaire. Ils travaillent également avec le CME (conseil municipal enfants)

Ils sont aidés au quotidien par un agent en service civique, Pracilla ZELALA, d'un animateur BPJEPS Nicolas Cledelin et par une animatrice/ATSEM Sylvie Blaise Denga Fiello, les mercredis et durant les vacances scolaires.

## ► un savoir-faire à vos mesures

**Le leader de la véranda aluminium en France s'est installé depuis décembre dernier sur notre territoire, dans une vaste boutique chaleureuse.**

Loïc Perrier, gérant de l'enseigne, est entouré de 25 salariés. Ce sont eux qui gèrent en totalité les chantiers. Seuls les travaux de maçonnerie sont effectués par des artisans locaux. Après avoir rencontré les chargés de clientèle, les métreaux viennent établir les plans. Puis, les monteurs effectuent la mise en place sous l'œil vigilant de Loïc Perrier.

Fort de son succès, le jeune dirigeant compte étoffer rapidement son équipe par le recrutement de techniciens. Loïc Perrier précise que ces professions demandent beaucoup d'expérience et de minutie. N'hésitez pas à franchir la porte du magasin où vous serez reçu par Elandry Odiot et Inès Lecomte. Ils vous présenteront tous les produits de la gamme. Outre les vérandas, des abris de piscine et des abris de terrasse sont proposés.



**VERANDA AUGUSTE RIDEAU**  
35 rue Marc Verdier à Pont-Sainte-Marie  
Tél : 03.26.41.26.08  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Samedi sur rendez-vous

## ► Aqua plaisir : piscines et spa écologiques

**Qualité, confiance, écoute et savoir-faire, telles sont les valeurs indispensables de cette toute jeune entreprise ouverte depuis mai dernier, spécialisée dans la vente et l'installation des piscines à coque et de spas ainsi que du matériel d'entretien et accessoires inhérents.**

Forts de leur expérience professionnelle dans le milieu spécifique de la piscine, quatre associés ont décidé d'ouvrir un show-room dans lequel est vendu du matériel dont l'utilisation est plus aisée et plus écologique pour les propriétaires. En effet, la composition en polyester des bassins et leurs formes étudiées, réduisent considérablement l'utilisation d'eau et de produits chimiques pour l'entretien. Au total un gain de temps de nettoyage de 90 % et un gain d'utilisation de produits chimiques de 66 % pour combattre les algues ! Christine Cotel vous accueille à la boutique. Elle est secondée par Pascal Delacroix pour la partie commerciale. Jean-Marie Gonde et Sébastien Decrecy sont responsables de la partie technique et installation. Cette équipe de choc vous aidera à choisir la meilleure solution possible en tenant compte de vos exigences et des spécificités de votre projet et ce, de A à Z.



**AQUA PLAISIR**  
35 rue Marc Verdier à Pont-Sainte-Marie  
Téléphone : 03.25.81.71.83  
piscine@aqua-plaisir.fr  
Fermeture à 19h en saison (de MAI à SEPTEMBRE)  
Lundi : 14h00-18h00 - du mardi au samedi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00

## ► Spa auto : un centre de lavage nouvelle génération

**Déjà présent à Besançon, Pontarlier et Dole, c'est à Pont-Sainte-Marie que Jérémy Guyen, président-directeur général de SPA auto Groupe, a implanté son tunnel de lavage auto dernière génération.**

SPA auto fait appel aux toutes dernières technologies en matière de lavage auto : un tunnel de 45 mètres entièrement automatisé avec 14 étapes, utilisant des produits performants et bio-dégradables qui prolongent la brillance et la résistance de la carrosserie. Aucune brosse dure n'est utilisée mais uniquement des bandelettes de textiles doux qui préservent les voitures.

SPA auto, c'est également l'utilisation d'une technologie révolutionnaire, le Lava Intensief, qui optimise l'éclat et la finition des véhicules. De plus SPA auto propose de nombreux autres services tels que l'aspirateur, les soufflettes, la machine lave-tapis, la machine à parfum, les lingettes et serviettes, une station de gonflage, mis à disposition gratuitement et sans limite de temps.

Produits de lavage biodégradables, textile anti-rayures, recyclage de 95% de l'eau, système de récupération d'eau de pluie, service de préparation intérieure de votre véhicule sur rendez-vous, le centre de lavage SPA auto est l'endroit incontournable pour prendre soin de sa voiture.



**SPA AUTO**  
31 rue Marc Verdier à Pont-Sainte-Marie  
Téléphone : 03.25.40.27.86  
troyes@spa-auto.fr  
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h et dimanche de 9h à 13h.

## ► José Beltramelli : **BELTRAMELLI** un « pilote » au grand cœur !

Sa vie ressemble au décor de la salle de réunion de Pilote automobile dont il est le dirigeant. En effet, dès que l'on pénètre dans cette magnifique pièce, nous sommes transportés dans une écurie de bolide de FORMULE 1 ! Toujours en action, avec mille idées à l'heure et autant de projets, José Beltramelli prend soin de ses clients mais n'oublie pas les enfants hospitalisés à l'hôpital Simone Weil de Troyes. Il a profité des fêtes de fin d'année 2018 pour offrir deux voitures électriques télécommandées au service pédiatrie. La conduite de ces « bolides » a nécessité la formation des infirmières afin de permettre aux agents hospitaliers d'utiliser ces mini véhicules en mode télécommandée. En effet, par sécurité pour les jeunes patients et les personnes circulant dans les couloirs, leur conduite ne sera pas laissée aux enfants. Toutefois, c'est au volant de l'automobile et avec le sourire que les enfants se rendent aux différents examens médicaux. José Beltramelli digne héritier de son père, figure bien connue de la ville, parle avec passion des trois sites et sociétés qui constituent la société JB. Il évoque les projets d'agrandissement futur... Mais aussi sa fierté de père car ses fils le rejoindront à la fin de leurs études au sein de l'entreprise familiale. Rendez-vous est donc pris avec la troisième génération !



## ► Un service mutualisé pour gérer les animaux errants

**Nombre de communes de l'agglomération sont confrontées au problème de la divagation d'animaux, chiens et chats en particulier. Aussi, un service commun a été créé par Troyes Champagne Métropole afin de répondre aux obligations qui incombent aux maires.**

La loi oblige les maires à prendre toutes les dispositions pour empêcher cette divagation. De plus, les communes doivent assurer une prestation de fourrière animale, prestation juridiquement obligatoire. Depuis plusieurs années, et devant la recrudescence des animaux en divagation, les maires de l'agglomération troyenne ont fait part de leurs difficultés à capturer les animaux errants. Même si le maire peut ordonner que les chiens soient tenus en laisse et pour certains, muselés, la majorité des collectivités ne sont pas équipées ni formées à capturer un animal, et n'ont pas de fourrière communale.

Troyes Champagne Métropole a donc créé un service commun gestion chiens et chats errants afin de répondre à cette problématique. Pour se faire, elle s'est attaché les services d'un prestataire.

Chaque maire confie désormais au service commun de l'agglomération de Troyes Champagne Métropole, les captures et mises en fourrière des animaux errants.

Les chiens et les chats errants saisis sur le territoire de la commune, doivent être conduits à la fourrière où ils sont gardés pour un minimum de 8 jours ouvrés. La capture des animaux est réalisée conformément aux normes en vigueur, avec du matériel et des moyens adaptés. Les animaux sont transportés dans des véhicules également adaptés. Le prestataire veille au respect des exigences en matière de bien-être et de la santé des animaux. Il met tout en œuvre pour retrouver les propriétaires des animaux. L'identification des chiens se fait au nom du refuge d'accueil à la fin des 8 jours ouvrés réglementaires passés en fourrière.

Pour les animaux errants mordeurs ou griffeurs, la durée légale de garde et de mise sous surveillance vétérinaire est de 15 jours avec 3 visites vétérinaires obligatoires. Les frais inhérents sont à la charge du propriétaire de l'animal.

Pour les chats, l'identification se fait au nom de la commune d'origine de l'animal, ce dernier doit être remis sur son site de capture d'origine. Il devient alors un chat libre au sens de la réglementation. Obligation au propriétaire d'identifier son animal

Au terme de la période de garde, les animaux errants non réclamés par leur propriétaire deviennent propriété du prestataire qui en dispose suivant la législation en vigueur.

Pour les animaux placés, la prise en charge par le prestataire se fera au cas par cas, selon les capacités d'accueil de la fourrière et selon l'espèce.



Pour rappel, l'identification des animaux est obligatoire, soit par un tatouage, soit par une puce. Si l'animal retrouvé n'est pas identifié mais que les propriétaires se manifestent, il leur sera restitué après la pose d'une puce électronique. La reprise de l'animal par son propriétaire s'accompagne obligatoirement de la signature du document attestant que le propriétaire accepte de s'acquitter des frais occasionnés par la prise en charge de son animal : frais de pension (hébergement et nourriture) ainsi que des frais justifiés par les soins vétérinaires (identification et autres frais) mais également de puçage.

Si l'animal n'est pas récupéré par son propriétaire durant les délais légaux, il est, sur avis du vétérinaire sanitaire, confié à un refuge reconnu et disposant de locaux habilités par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Les coûts résultant des animaux dont les propriétaires ne sont pas retrouvés sont supportés par la commune.

Pour bénéficier d'une prestation sous forme d'astreinte 7 jours/7 et 24 heures/24, chaque commune adhérente au service commun dont la ville de Pont-Sainte-Marie, paie une adhésion forfaitaire annuelle fixée à 0,50€/habitant/an.

**Alors, pour éviter ces déconvenues, soyez responsables de vos animaux, ils ne sont pas des objets mais bel et bien des êtres vivants qui réclament de l'attention.**

**Pour 2019, ces tarifs sont fixés comme suit :**

- Facturation forfaitaire de prise en charge : 50 €
- Tarif journalier de garde d'un animal dans la limite de 8 jours : 15 €/jour
- Tarif journalier de garde d'un animal au-delà du 8<sup>e</sup> jour : 2€/jour.
- Frais vétérinaires
- Frais de puçage

## ► EcoToit : la plateforme de rénovation énergétique

**Pour réduire vos factures d'énergie, gagner en qualité de vie, optez pour une rénovation énergétique et faites appel à EcoToit.**

EcoToit est l'un des engagements du Plan Climat Air Energie Territorial de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, en faveur de la transition écologique et énergétique. Il a été développé dans le but de faciliter et d'accompagner le passage à l'acte de tout habitant du territoire de Troyes Champagne Métropole ayant un projet de rénovation énergétique de son logement. Qu'elle soit propriétaire d'une maison individuelle ou d'un appartement dans une copropriété, toute personne désireuse de faire de la rénovation énergétique peut bénéficier de l'accompagnement d'EcoToit. Aussi, si vous souhaitez gagner en confort et en qualité de vie, réduire votre consommation d'énergie et maîtriser vos dépenses, contribuer à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre et revaloriser votre patrimoine immobilier, vous pouvez opter pour une rénovation énergétique. EcoToit vous accompagne pas à pas dans votre projet.

EcoToit réunit des artisans et professionnels spécialisés dans la rénovation énergétique de l'habitat. Ce réseau professionnel est identifié et constitué par EcoToit afin de répondre aux exigences de qualité de votre projet. Il est établi par compétence et corps de métier.

**Si vous êtes intéressés, une ballade avec caméra thermique est organisée par Troyes Champagne Métropole sur la ville de Pont-Sainte-Marie le 17 décembre prochain, à partir de 18 h.**

Un parcours de 45 min sera réalisé dans une zone pavillonnaire afin de visionner depuis la rue certaines maisons pour voir les déperditions thermiques. Aussi, merci de vous faire connaître au numéro de téléphone ci-dessous.

**Pour plus de renseignements :**

EcoToit, plateforme de rénovation énergétique de Troyes Champagne Métropole - Siège à Troyes Champagne Métropole  
1 place Robert Galley à Troyes  
Tel : 03 25 72 51 94  
Mail : [ecotoit@troyes-cm.fr](mailto:ecotoit@troyes-cm.fr)  
[www.ecotoit.troyes-champagne-metropole.fr](http://www.ecotoit.troyes-champagne-metropole.fr)



## ► Agis dans ta ville : créer du lien entre les habitants

C'est avec des éclats de rire qui fusent et une bonne odeur de cuisine qui ouvre l'appétit, que la présidente Lamia Bouarif et sa Trésorière Saliha Chaouch nous reçoivent, entourées des participantes à l'atelier cuisine.

« Notre objectif est de recréer du lien entre habitants et de favoriser les échanges et le partage », explique Lamia Bouarif. Cette association qui existe depuis trois années, a repris de la vigueur grâce à la mise à disposition d'un local par la mairie. Aussi, des ateliers couture et cuisine sont régulièrement proposés à la Maison de l'Animation et de la Culture.

L'atelier couture réunit tous les vendredis après-midi une dizaine de personnes. Le premier fil conducteur de ces ateliers a été la confection de tabliers et de torchons utilisés lors des ateliers cuisine.

Tous les quinze jours, un atelier cuisine les réunit dans la cuisine pédagogique de la MAC autour de recettes souvent sucrées pour régaler les papilles de tous. « Des instants pour souffler, sortir du quotidien... et bénéficier d'une écoute attentive tout en apprenant aussi la langue française »



comme le souligne la présidente. L'adhésion à cette association est modique (10 euros). Des opérations sont organisées afin de financer les ateliers. C'est ainsi que le premier « Vide ta chambre » a été réalisé à la salle Pont Hubert, début décembre 2018. Sur le modèle d'un vide-greniers, les enfants, âgés de 6 à 16 ans et accompagnés d'un adulte, ont échangé ou vendu, livres, jouets, consoles et autres jeux dont ils ne se servent plus. Façon ludique de sensibiliser les enfants à la valeur des objets mais

également au recyclage ! Lors de la soirée « Johnny Halliday » proposée par la ville en février dernier, l'association a œuvré en cuisine en régaland les spectateurs avec un couscous maison.

L'association invite tous les maripontains à venir les rejoindre pour partager ces moments où l'on apprend dans la convivialité.

**AGIS DANS TA VILLE**  
Tél : 06 28 25 54 72

## ► Papas, Mamans Pontois : une association de parents pour les élèves maripontains

Créée fin 2017, l'association « Papas, Mamans Pontois » organise des manifestations diverses et variées afin de récolter des fonds pour accompagner les écoles de la ville. La présidente Tatiana Velay est maman de 7 enfants, âgés de 16 à 4 ans et connaît les besoins et attentes des enfants scolarisés.

Aussi, pour apporter un petit plus financier à certains projets scolaires, l'association organise différentes actions : vente de chocolats à Noël, vente de sapins, organisation de lotos, vente de pâtisseries et de confiseries au Marché de Noël des écoles et de la ville, réalisation de kermesse... Ces actions ont permis une sortie au parc de Fouchy pour les enfants de l'école maternelle et un achat de jeux pour la cour d'école élémentaire. L'association « Papas Mamans Pontois » a également remis aux coopératives scolaires des deux cycles, des sommes permettant des activités et sorties supplémentaires.

**PAPAS, MAMANS PONTOIS**  
Tél : 07 77 32 36 04  
Mail : tvelay10@outlook.fr

## ► FCMT : nouveau nom pour de nouvelles ambitions

Depuis juin 2019, l'ancienne association de football FCAT a fusionné avec l'ASVOP (Aube Sud Vanne). Le club s'appelle désormais le FCMT (Football Club de la Métropole Troyenne). Cette fusion permet ainsi à la nouvelle entité de posséder une équipe en Nationale 3 et deux autres au niveau régional (R1 et R3).

Au niveau des licenciés le FCMT va aussi exploser les compteurs puisque ce sont plus de 1 000 licenciés répartis sur 7 sites différents (Saint-André-les-Vergers, Sainte-Savine, Pont-Sainte-Marie, La Rivière-de-Corps, Fontvannes, Messon et Souigny) qui occupent les rangs de ce club présidé par Jean-Pierre Froment et

épaulé par 3 vice-présidents, Pascal Landréat, Didier Leprince et Didier Duchêne. Jean-Louis Montero continue de conduire l'équipe de N3.

Le club a également adopté de nouvelles couleurs pour sceller cette fusion : le bleu argenté.

A ce jour, le FCMT reste le 1<sup>er</sup> club amateur de la région Grand Est.

**FCMT en quelques chiffres**  
1 000 licenciés  
56 équipes dont 39 chez les jeunes  
5 équipes féminines



## ► Les derniers travaux de voirie

### ► Réfection de la chaussée en enduit coulé à froid de 6 centimètres par le Conseil Départemental rue Georges Clemenceau.

En parallèle, les ilots d'intersection en direction des Ecrevolles ainsi que les rails de la ligne de chemin de fer ont été démontés. Une signalétique au sol remplace les ilots.



### ► Mise aux normes des arrêts bus de la ligne 12 sur l'avenue des Tirverts par Troyes Champagne Métropole.

Des places de parking ont été matérialisées au sol afin d'éviter le stationnement sauvage sur les trottoirs et permettre aux piétons de circuler en toute sécurité.



### ► Changement des branchements plomb par le SDDEA (syndicat des eaux) rue Sarraill en octobre dernier.

## ► Aménagement de bancs rue du Moulinet

En amont de l'aménagement du parc urbain de 2 hectares, situé sur l'éco quartier du Moulinet, la ville a aménagé un espace vert planté de pommiers. Ainsi, les riverains pourront profiter de l'extérieur par beau temps grâce à l'installation de bancs. Afin de préserver la propreté du lieu, des poubelles sont également à disposition.



## ► Travaux de rénovation dans les équipements sportifs

A la salle de gymnastique, les jeunes gymnastes, notamment L'Etoile Gymnique Pontoise, peuvent de nouveau utiliser les nouvelles barres asymétriques installées pour la rentrée dernière. De même, le matelas supérieur de la fosse d'une superficie de 66m<sup>2</sup>, a été changé ainsi que des travaux pour la fosse. Coût global : près de 25 000 €. En parallèle, le bardage vertical du club house des tennis couverts a également été refait pour un montant de 7 200 €.



## ► Equipement de la fibre optique : objectif fin 2020

Lancé en 2012 par le délégataire Orange, le déploiement de la fibre optique se poursuit, notamment sur notre ville. Après la pose de plusieurs armoires relais sur différents quartiers de la commune, la campagne d'installation des câbles débute. La société Sogetrel se charge de l'enfouissement des câbles dans les réseaux souterrains. Pont-Sainte-Marie devra attendre le dernier trimestre 2020 pour être totalement équipé et bénéficier de la fibre optique.

## ► Prolongation du temps des arrêts minute

Depuis le 8 octobre dernier, le temps des arrêts minute situés Place Charles de Gaulle, rue Jules Guesde et rue Pierre Germaine ont été prolongés. Désormais les automobilistes disposent de 30 minutes pour effectuer leurs achats. Le parking sur l'île Beauséjour est toujours disponible, entièrement gratuit et sans limitation de temps.

## ► Mise en place d'un règlement de voirie

Un règlement de voirie de la commune a été voté en conseil municipal le 15 novembre dernier. Celui-ci a pour objet de définir les modalités de coordination administratives et techniques relatives à l'occupation temporaire du domaine public et à l'exécution des travaux de voirie et de réseaux. Conformément au Code de la Voirie Routière (article R 141-14) ce projet a été soumis à tous les représentants des entreprises et administrations susceptibles d'utiliser le domaine public.

Vous trouverez également dans ce document les droits et obligations des riverains (droits d'accès, obligations sur les arbres, haies, clôtures..., nettoyage et désherbage des trottoirs et caniveaux, déglacage en cas de verglas...).

Ce document de 50 pages est consultable dans sa globalité aux services techniques et sur le site internet de la ville.

## ► Camille ou le rêve de grands espaces



**Après avoir été une élève brillante du collège EUREKA, Camille, dont les parents habitent toujours notre commune, s'est naturellement dirigée vers des études d'ingénieur mais pas n'importe lesquelles. Celles en relation avec sa passion, l'aviation !**

Camille est ingénieure en aéronautique diplômée de l'ENSICA. Son travail consiste à participer au développement et à l'amélioration constante des avions. Elle est également pilote de planeur et d'avion de tourisme. C'est à ce titre qu'elle a effectué le mythique RAID LATECOERE du 14 au 28 septembre 2019.

Eddy et Laurent, ses deux coéquipiers également ingénieurs et pilotes, forment avec elle l'équipage AZUR 6. Ils ont volé de TOULOUSE à DAKAR au SENEGAL sur les traces des aviateurs pionniers de l'Aéropostale comme Antoine de SAINT EXUPERY.

2019 est l'année du centenaire de la création de la ligne Toulouse-Casablanca par Pierre-Georges LATECOERE, qui réalisa avec le pilote Henri LEMAITRE la première liaison postale aérienne entre ces deux villes en 1919. Outre l'exploit sportif, ce RAID aérien le plus long du monde, a d'autres objectifs : La solidarité par des aides apportées aux associations et écoles des villes escales. La culture grâce à des expositions, des dons de livres et diverses animations dont des baptêmes de l'air pour les enfants. La transmission des valeurs de partage et de mémoire. Un partenariat avec l'UNESCO a d'ailleurs été mis en place afin de faire inscrire au patrimoine mondial de l'UNESCO, ce raid en souvenir des premières liaisons de l'Aéropostale. Le raid s'est déroulé avec des conditions météorologiques pas toujours favorables, pluies torrentielles en Espagne, vent de sable en Afrique. Malgré une fatigue physique indéniable, l'équipage est revenu avec des étoiles plein les yeux et une tête remplie de souvenirs.

L'équipage est soutenu par un descendant DE SAINT EXUPERY qui a lui-même effectué ce raid en 2018 en mémoire de son aïeul.

**Vous pouvez aller regarder leurs photos et commentaires sur :**  
<https://facebook.com/EquipageAzur6>  
[https://www.instagram.com/Equipage\\_Azur6/](https://www.instagram.com/Equipage_Azur6/)

## ► Une nouvelle maison médicale s'est installée rue du Moulinet

Depuis le début septembre, une seconde maison médicale s'est ouverte dans le quartier du Moulinet. Ce bâtiment vient compléter l'équipement déjà en place, la première maison médicale qui accueille depuis près d'un an, deux ostéopathes, une diabétologue, une réflexologue accompagnement périnatal, deux sages-femmes, deux infirmières.

Conçu dans le respect des normes d'accessibilité, il est de plain-pied et dispose de places de stationnement. A ce jour, il est occupé par Madame LESCHEMELLE pédicure/podologue qui a transféré son cabinet au sein de ce nouvel établissement (anciennement domiciliée rue du Docteur Roux). M. et Mme CARDOSO chirurgiens-dentistes au centre-ville de Troyes, ont également fait le choix d'exercer dans des locaux neufs et adaptés. Trois salles de soins traditionnels disposant d'un matériel de dernière technologie ont été installées. Dès le début de l'année 2020, ils seront rejoints par un troisième chirurgien-dentiste et d'une deuxième assistante dentaire.

**DENTISTES**  
**M. et Mme GAIOLA-CARDOSO**  
**3, rue du Moulinet**  
**Tél : 09 81 86 12 77**

**PEDICURE PODOLOGUE**  
**Mme Marion LESCHEMELLE**  
**5, rue du Moulinet**  
**Tél : 03 25 80 35 17**



## ► Repas des aînés le plaisir de se retrouver

Comme chaque année, le CCAS et la ville offrent un repas aux maripontains de plus de 70 ans. Ils étaient 400 convives à se retrouver à la salle des fêtes, sur deux jours.

Après un délicieux repas concocté par le traiteur le CELADON, l'après-midi s'est poursuivi en compagnie de la chanteuse Linda.

### Les doyens mis à l'honneur

Madame Ginette SAKINE 95 ans

Madame Inès SIMONI 91 ans

Monsieur Jean Baptiste SCHANEL 91 ans

Monsieur Gilbert HOLTWARH 91 ans



Notre inquiétude au cours des derniers mandats s'était portée essentiellement sur la gestion financière de notre commune.

Or, depuis 2016, les choses n'ont fait que s'améliorer dans ce domaine. Les comptes et les projets sont étudiés de façon concertée, transparente et raisonnable. Ceci nous a amenés en avril dernier à approuver pour la 4<sup>e</sup> année consécutive le budget municipal.

Nous restons évidemment très attentifs quant à l'évolution des grands projets programmés :

- On vient de nous présenter la dernière phase de requalification du Quartier Debussy qui remporte notre adhésion ;
- Les premiers travaux de la friche agricole du Moulinet sont engagés en sauvegardant et en mettant en valeur le patrimoine bâti. Ce projet se poursuivra encore sur plusieurs années ;
- Le quartier du Moulinet voit ses contenus évoluer rapidement avec l'implantation d'une deuxième maison médicale, d'un Cinéma Art et Essai, projet unique dans le département, appelé à devenir moteur de la vie culturelle de notre commune ;
- Enfin, le groupe scolaire primaire a bénéficié d'un ensemble sanitaire complètement rénové et remis aux normes, du sol au plafond, sans parler du programme de peinture des classes et d'achat d'équipements numériques.

Ces projets, auxquels nous avons adhéré naturellement, nous ont amenés à nous rapprocher de l'équipe de Pascal Landréat. Cette équipe, nous avons pu la découvrir en travaillant à ses côtés, et un climat de confiance et de respect mutuel s'est instauré.

C'est pourquoi nous envisageons de la rejoindre pour les prochaines élections municipales de 2020.

Nos expériences, nos compétences sont complémentaires et il serait vain aujourd'hui de rechercher des clivages politiques là où seuls sont recevables l'intérêt et le bien être des habitants. Ainsi, au cœur des projets, nous pourrions encore mieux faire entendre nos voix. Mais soyez assurés que nous resterons, plus que jamais, force de proposition, attentifs et à votre écoute.

Il est temps d'être unis pour travailler à l'avenir de Pont-Sainte-Marie.

Enfin, nous ne pouvons pas nous exprimer auprès de la population de Pont-Sainte-Marie sans saluer, unanimement, la mémoire de Jean Bischoff qui inspira nos premiers pas d'Elu (es) et pour qui Pont-Sainte-Marie a tant compté. Que son souvenir et son dévouement à notre commune reste dans nos mémoires reconnaissantes.

**Les élus de la liste « Pont-Sainte-Marie, l'affaire de tous »**

### Hommage à Jean Bischoff

C'est en toute discrétion que Jean Bischoff nous a quitté le 16 avril dernier. Il est allé retrouver son épouse Huguette partie il y a quatre ans.

Cette figure imposante, tant par sa carrure que par son parcours politique, n'a pas voulu recevoir les hommages officiels qu'il méritait. Ce choix, nous l'avons respecté.

Avant d'être élu maire en 1989, il fut conseiller municipal puis maire adjoint de sa ville. La ville lui doit entre-autres, l'aménagement des terrains de tennis couverts, l'implantation de la déchetterie, la salle Pont Hubert, la première phase de requalification du quartier des vingt arpents devenu quartier Debussy et également beaucoup d'autres choses qu'il serait trop long d'énumérer.

Jean Bischoff restait discret quant à sa vie professionnelle et politique. Après avoir débuté dans la bonneterie, il a effectué une grande partie de sa carrière à la mairie de Troyes, en tant que responsable des ateliers et du parc automobile.

Beaucoup d'entre nous ignorent son engagement auprès de Robert Galley, Jacques Palencher, Pierre Pitois, Alain Coillot aujourd'hui disparus, de Jacques Rigaud et Colette Rota pour la réalisation de la première intercommunalité de Troyes qui, à l'époque, comptait 10 communes. Son engagement était total lorsqu'il s'agissait de dossiers liés à la sécurité des populations tels que les centres de secours des sapeurs-pompiers.

Nous garderons de lui le souvenir d'un passionné d'histoire locale qui apportait toujours des réponses aux questions que nous lui posions. Mais également d'un collectionneur de voitures anciennes.



**L'ensemble des élus du conseil municipal**

## ► Conseil municipal du 14 mars 2019

### Rapport sur l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale 2018

La Ville de Pont-Sainte-Marie bénéficie de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) de 635 183 €. Cette somme est allouée par l'Etat pour des collectivités possédant un quartier prioritaire et qui a pour objectif de réduire les écarts de développement sur l'ensemble de son territoire. Elle permet de consolider et améliorer en permanence la qualité de l'action publique auprès des populations précarisées. Cette approche transversale de l'intervention publique se construit dans un dialogue important avec le tissu associatif et toutes les ressources des territoires et notamment de l'insertion et de l'emploi, de l'éducation et de la formation, de l'habitat et du cadre de vie, de la culture.

La ville doit justifier, tous les ans, auprès de services de l'Etat, de l'utilisation de cette dotation.

Aussi, les actions menées au titre de la politique de la ville en 2018 sont les suivantes :

#### Maison de l'Animation et de la Culture

Qui regroupe une école de musique, une médiathèque, un point rencontre, un pôle animation et culture, une salle multimédia, les services du CCAS, l'aide aux devoirs, des ateliers sociolinguistiques, les services du Point Conseil Emploi et autres partenaires, des animations proposées par des associations.

Coût de fonctionnement annuel : 406 000 € (charges, EDF, assurance, entretien, personnel...).

#### Maison de la Concertation et du Projet

Lieu de concertation pour la population et lieu du labo de l'emploi. Elle regroupe également un chargé politique de la ville, un chargé GUSP, un médiateur, un animateur jeunes adultes, deux adultes relais et 5 animateurs.

Coût de fonctionnement annuel : 11 000 € (charges, EDF, assurance, entretien...).

#### Actions d'animation

Mini camps pour les centres de loisirs, projets divers d'animation, soutiens aux associations, mise en place des petits déjeuners mensuels, des repas thématiques...

Coût : 99 530.65 €.

#### Actions à destination du public enfance et jeunesse

L'aide aux devoirs, les activités périscolaires, l'accueil collectif de mineur

Coût : 140 500 €.

#### Actions envers les publics fragiles

Coût : 72 000 €.

Rapport non soumis au vote

## ► Conseil municipal du 11 avril 2019

### Subventions aux associations et au CCAS

Comme chaque année, la ville accorde des subventions de fonctionnement ou des subventions exceptionnelles aux associations locales ou établissements publics.

Les élus ont voté les subventions suivantes :

Subventions de fonctionnement : 40 405,60 €

Subventions exceptionnelles : 12 500 €

Subvention au CCAS : 265 000 €

Adopté à l'unanimité

## ► Conseil municipal du 28 mai 2019

### Centre médico-scolaire - Adhésion

La ville de Pont-Sainte-Marie a signé une convention de partenariat avec les villes de Troyes, La Chapelle-Saint-Luc, Saint-André-Les-Vergers, Saint-Julien-Les-Villas et Sainte-Savine afin d'intégrer le centre médico scolaire commun.

Adopté à l'unanimité

## ► Conseil municipal du 28 mai 2019

### Mise en place d'une bourse au permis de conduire

Face aux difficultés d'insertion professionnelle de certains habitants de la ville et notamment la problématique de mobilité, la ville de Pont-Sainte-Marie souhaite mettre en place, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, une bourse au permis de conduire.

En effet, un des outils de réussite dans l'accès à l'emploi, outre la formation ou le logement, est l'autonomie de déplacement, exigé par la plupart des employeurs.

Le coût moyen d'un permis de conduire est de près de 1 300 €. Cet investissement indispensable n'est pas à la portée de tous et notamment des plus jeunes.

Aussi, il est proposé la mise en place d'une bourse au permis de conduire. Le principe de cette bourse est de prendre en charge une partie du permis de conduire. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à donner gratuitement un certain nombre d'heures définie (80 heures) de son temps, au bénéfice d'activités d'intérêt collectif pour la ville ou le CCAS, dans le délai de 6 mois (suivant la signature de la convention).

La ville de Pont-Sainte-Marie s'engage à verser directement au prestataire (Auto-Ecole) et pour 20 heures de conduite, la somme de 325 € par permis.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Pont-Sainte-Marie prend également en charge la somme de 325 € par permis.

Ainsi, le bénéficiaire prendra à sa charge le reliquat soit 650 €.

Le nombre de bourses à attribuer par an est au nombre de 5 maximum, selon les critères définis dans la charte.

Un dossier de candidature devra être retiré auprès du service Politique de la Ville qui étudiera les candidatures.

L'auto-école devra proposer une formation selon les prestations définies pour un montant ne pouvant pas excéder 1 300 €.

Adopté à l'unanimité

### Subvention aux associations – Demande de subvention exceptionnelle par la Ronde Enfantine

La ville peut accorder des subventions aux associations locales et établissements publics qui en font la demande après étude de leur dossier.

L'Association La Ronde Enfantine a déposé une demande de subvention exceptionnelle afin de racheter du matériel endommagé et/ou volé dans le local Mon Logis qu'elle occupait et que la mairie a mis à sa disposition. Un dossier d'indemnisation auprès de son assurance a été constitué. Cependant, compte-tenu de la vétusté appliquée, l'association ne pourra racheter l'ensemble du matériel composé de transat, petit mobilier (tables basses, chaises) et jouets.

La ville a proposé une subvention de 400 € pour le rachat du matériel.

Adopté à l'unanimité

## ► Conseil municipal du 26 septembre 2019

### Convention de prise en charge d'animaux sortants de fourrière avec l'association « Les Amis des Bêtes » - Renouvellement

Depuis 2006, la ville a mis en place un plan d'action visant à limiter la prolifération des chats errants. Parallèlement, elle s'appuie sur les services d'une association spécialisée dans l'adoption des chats et chatons pouvant trouver un foyer d'accueil. Aussi, cette dernière souhaite pouvoir bénéficier des services et des compétences de l'association « Les Amis des Bêtes » qui gère un refuge et qui est habilitée à proposer à l'adoption les animaux recueillis.

Adopté à l'unanimité

## ► Recensement de la population Du 16 janvier au 15 février 2020

La ville de Pont-Sainte-Marie doit procéder au recensement de sa population du 16 janvier au 15 février prochain. Ce sont une douzaine d'agents recenseurs assermentés qui parcourront la commune afin de vous donner les documents officiels que vous devrez compléter. Merci donc de leur réserver votre meilleur accueil.

### Est-il obligatoire de répondre à un questionnaire de recensement ? Quels sont les risques si on refuse ?

Le recensement de la population française par l'Insee a lieu en début d'année 2020 dans différentes parties du territoire. Plusieurs millions de français reçoivent une feuille de logement ainsi qu'un bulletin individuel à leur domicile. Ces documents leur demandent notamment de renseigner leur âge, leur niveau d'étude ou le degré de confort de leur logement. Si ces questionnaires de recensement peuvent parfois déranger certains habitants ayant le sentiment d'être « fichés », la législation leur impose néanmoins d'y répondre.

### Loi et obligations

L'article 3 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques prévoit que les personnes questionnées sont tenues de répondre aux enquêtes statistiques déclarées obligatoires par l'administration. Le recensement de la population organisé par l'Insee fait partie de ces enquêtes obligatoires.

La loi précise néanmoins que les renseignements fournis par les personnes recensées sont protégés par des règles de confidentialité. Les statistiques collectées sont anonymes et les personnes qui y ont accès sont tenues au secret professionnel.

### Sanction

En cas de refus de répondre, vous recevrez une mise en demeure adressée par votre mairie en lettre recommandée. En cas de refus persistant ou de réponse sciemment inexacte à des questions ayant trait à la vie personnelle et familiale, l'article 7 de la loi du 7 juin 1957 prévoit que vous pouvez être sanctionné d'une amende de 38 euros. Une procédure de sanction qui semble toutefois n'être que très rarement mise en œuvre en pratique.



## ► Rappel des permanences du conciliateur

Un problème de voisinage, litiges entre propriétaire et locataire, problème de règlement de factures... le conciliateur a pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur les droits des intéressés.

Ce service est totalement gratuit.

Pour rencontrer M. Chardin, merci de prendre OBLIGATOIREMENT rendez-vous à la mairie ou au 03 25 81 20 54.

### Prochaines dates :

- Jeudi 19 décembre 2019 de 9 h à 12 h 00 en mairie

Vous pouvez également rencontrer le conciliateur à l'Espace Sénardes à TROYES aux mêmes dates : De 14 h 15 à 18 h 00 (il y a lieu de prendre rendez-vous au 03.25.42.20.70)

## ► Appel à la vigilance sur les démarches commerciales abusives

Des pratiques commerciales abusives, mensongères ou trompeuses, visant particuliers et entreprises, sont régulièrement signalées à nos services ou constatées à l'occasion de nos investigations.

Aussi, nous vous rappelons que la mairie de Pont-Sainte-Marie ne mandate JAMAIS d'entreprises pouvant se présenter à votre domicile.

Si vous avez un doute, merci de contacter le service de la police municipale, de la police Nationale et la Mairie de Pont-Sainte-Marie.



## ► Collectes des déchets verts : dates supplémentaires

Des dates de collectes supplémentaires sont mises en place par Troyes Champagne Métropole :

Secteur Ouest :

Vendredi 13 décembre 2019

Vendredi 17 janvier 2020

Secteur Est :

Jeudi 12 décembre 2019

Jeudi 16 janvier 2020



## ► UFC Que choisir à votre écoute

L'association a pour but d'informer, de conseiller et de défendre les consommateurs. Une antenne est installée sur la ville et vous reçoit aux jours et horaires ci-dessous.

### Maison des Associations

Rue Georges Clémenceau

à Pont-Sainte-Marie

Tél : 03.25.42.65.19

antenneufctroyes@marne.ufcquechoisir.fr

### PERMANENCES :

Mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Mercredi de 14 h 30 à 16 h 30

L'association recherche des bénévoles pour compléter son équipe et répondre au mieux aux sollicitations des consommateurs. N'hésitez pas à les contacter et à vous investir.

# MARCHE DE NOËL

**SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2019 DE 10 H À 18 H**

**SALLE PONT HUBERT - 10 AVENUE JEAN JAURÈS**

**Animations festives, tombola, stands d'artisans,  
manège, restauration sur place,  
tour en calèche avec le Père Noël, présence de Miss TCM...**

**Information et renseignement : 03 25 71 83 93**

